

République du Bénin

MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE

INSTITUT NATIONAL POUR LA FORMATION ET LA RECHERCHE EN EDUCATION

INFRE

**JOURNEES PEDAGOGIQUES DE
CONCERTATION ET DE REFLEXION
DES ENSEIGNANTS DU MINISTERE DES
ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE**

(Edition 2018)

THEME :

**LE HARCELEMENT SEXUEL ET LE VIOL EN MILIEU SCOLAIRE :
IMPACTS ET MESURES**

Module pour l'enseignant(e)

INTRODUCTION

De nombreux cas d'abus, d'agressions sexuelles continuent de secouer le milieu scolaire. Des statistiques¹ le confirment :

- environ 53% des élèves du primaire et du secondaire ont déclaré avoir été témoins ou subi des attouchements inappropriés, des pressions ou des blagues à connotation sexuelle;
- près de 17% ont subi contre leur gré, des attouchements aux seins, aux fesses etc. ;
- selon une étude, 11.384 cas de violence basée sur le genre ont été enregistrés au Bénin dont 342 cas de harcèlement sexuel, soit environ 29 cas par mois.

C'est pour aider à analyser ce phénomène et à y apporter des solutions idoines que le présent thème de réflexion intitulé **“Le harcèlement sexuel et le viol en milieu scolaire : impacts et mesures”**, a été choisi dans le cadre des présentes Journées Pédagogiques.

I - DESCRIPTION DU MODULE

Le module est constitué du pré-test, d'un texte-support, de cinq (05) activités et du post-test. Ces activités sont articulées autour d'une clarification conceptuelle, des formes et des conséquences du harcèlement sexuel et du viol en milieu scolaire, des lois et sanctions qui répriment ces crimes et des suggestions à l'endroit des acteurs de l'école.

Objectif général

Prendre conscience de l'impact du harcèlement sexuel et du viol en milieu scolaire et des textes de lois qui les répriment.

Objectifs spécifiques

De façon concrète, il s'agit pour les participants de :

- clarifier les concepts : harcèlement sexuel et viol ;
- tirer les conséquences du harcèlement sexuel et du viol en milieu scolaire ;
- montrer comment la loi perçoit et réprime le harcèlement sexuel et le viol ;
- faire des suggestions à l'endroit des différents acteurs de l'école.

Résultats attendus

Les participants ont :

- clarifié les concepts : harcèlement sexuel et viol ;
- tiré les conséquences du harcèlement sexuel et du viol en milieu scolaire ;
- montré comment la loi perçoit et réprime le harcèlement sexuel et le viol ;
- fait des suggestions à l'endroit des différents acteurs de l'école.

Durée de l'administration du module : 07 heures

¹ https://www.fimem-freinet.org/sites/.../le_harcèlement_sexuel_en_milieu_scolaire.pdf, consulté le 14 août 2018.

II - ACTIVITES

PRE-TEST

Durée : 30 min

Stratégie : Brainstorming

Consigne

Le présent module a pour objet de définir le harcèlement sexuel et le viol en milieu scolaire, d'examiner leurs impacts et de faire des suggestions subséquentes en prenant appui sur les textes et lois qui les répriment. Tu as certainement beaucoup d'informations sur le sujet.

- Partage quelques-unes avec nous ?
- Dis-nous tes réelles attentes.

Support :

Texte : Un enseignant condamné à 15 ans d'emprisonnement pour viol sur une écolière.

Reconnu coupable de viol sur mineure, un enseignant a été condamné à 15 ans d'emprisonnement de réclusion criminelle. Le jugement a eu lieu à la Cour d'Appel de Yéhoutoché le 30 juillet 2018.

Encore dix ans d'emprisonnement ferme pour HAROUKOUROU. En détention préventive depuis le 25 Août 2013 pour viol d'une écolière de 12 ans, il a été finalement fixé sur son sort le 30 juillet dernier. HAROUKOUROU, enseignant et directeur d'école, 36 ans, en poste à l'Ecole Primaire Publique de Essogbé, est accusé d'avoir harcelé l'une de ses élèves, Ekobami, âgée de 12 ans, puis entrepris à plusieurs reprises sur elle des actes de viol dans le magasin attendant à son bureau.

Ces actes répétés ont rendu malade la fillette qui, conduite à l'hôpital, a fini par se confier à ses parents, ce qui a permis d'interpeller et d'inculper le directeur d'école, HAROUKOUROU. Ces faits violent les articles 332 et 333 du code pénal et l'article 3 de la loi 2011-26 du 09 janvier 2012 portant prévention et répression des violences faites aux femmes. C'est sur ces dispositions que le verdict final a été rendu. HAROUKOUROU est reconnu coupable de crime de viol sur mineure et retourne en prison pour purger le reste de sa peine.

Après le verdict, pour insuffisance de preuves pouvant exprimer le coût réel des dommages causés, la Cour a renvoyé la séance d'examen des dommages et intérêts de la partie civile à une session ultérieure.

Texte-adapté

ACTIVITE N° 1 : CLARIFICATION CONCEPTUELLE.

Durée : 1 heure

Stratégies : Recherche et analyse documentaires, travail individuel, travail en groupe et en plénière.

Consigne

A partir de tes expériences professionnelles et en t'appuyant sur le texte-support puis sur les explications du dictionnaire, essaie d'élaborer une approche définitionnelle de « harcèlement sexuel » et de « viol ».

ACTIVITE N° 2 : LES FORMES DE HARCELEMENT SEXUEL ET DE VIOL.

Durée : 1 heure 30 min

Stratégies : Recherche et analyse documentaires, travail individuel, travail en groupe et en plénière.

Consigne :

En prenant appui sur le texte-support et sur tes expériences personnelles :

- dis les formes que peut prendre le harcèlement sexuel ;
- donne les formes que peut prendre le viol.

ACTIVITE N° 3 : LES CONSEQUENCES DU HARCELEMENT SEXUEL ET DU VIOL.

Durée : 1 heure

Stratégies : Recherche et analyse documentaires, travail individuel, travail en groupe et en plénière.

Consigne :

En t'appuyant sur le contenu du texte-support lu et sur tes connaissances personnelles, on te demande de donner les conséquences du harcèlement sexuel et du viol.

ACTIVITE N° 4 : COMMENT LA LOI REPRIME-T-ELLE LE HARCELEMENT SEXUEL ET LE VIOL?

Durée : 1 heure

Stratégies : Recherche et analyse documentaires, travail individuel, travail en groupe et en plénière.

Consigne :

En prenant appui sur le texte-support et sur tes expériences personnelles, on te demande de donner les textes et lois qui répriment le harcèlement sexuel et le viol et les sanctions prévues.

ACTIVITE N° 5 : SUGGESTIONS

Durée : 1 heure 30 min

Stratégies : Travail individuel, travail en groupe et en plénière

Consigne

En te fondant sur le texte-support et après analyse de tout ce que tu as entendu, fais des suggestions aussi bien à tes collègues enseignants, aux partenaires sociaux, aux associations des parents d'élèves ainsi qu'au gouvernement pour bannir le phénomène du harcèlement et du viol en milieu scolaire.

POST-TEST

Durée : 30 min

Stratégie : Brainstorming

Consigne

Tu viens de mener les activités portant sur le module dont le thème est intitulé:
«Le harcèlement sexuel et le viol en milieu scolaire : impacts et mesures»

On te demande de :

- dire ce que tu as retenu ;
- dire ce que tu peux en faire.

Fin.



giz Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH